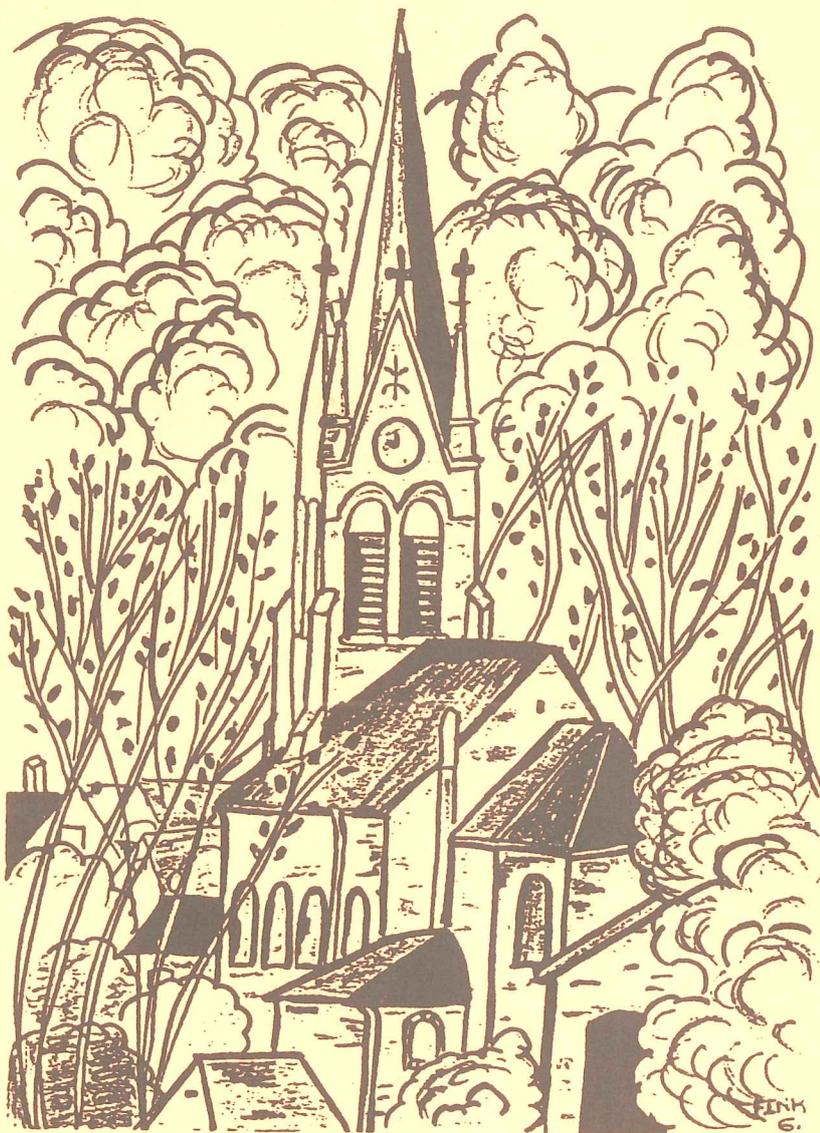


# Mon village...

REINHARD SMUNSTER



## LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Chers concitoyens,

Préparer l'avenir de la commune c'est gérer le présent : telle est la mission confiée aux élus par les habitants d'une localité.

La fin de ce siècle qui coïncide d'ailleurs avec la fin de ce millénaire est marquée par un sentiment d'inquiétude. Oui, nous sommes souvent inquiets face à l'avenir mais aussi face à tous les événements affectant notre vie quotidienne. Dans un monde de plus en plus complexe, où tout semble s'accélérer, nous sommes à la recherche de points de repères, de compréhension et de sérénité.

Nous qui habitons un petit village où il fait bon vivre au milieu de la nature, entre prairie et forêt, à l'écart du trouble et de l'environnement urbain nous devrions être des "gens heureux". Et pourtant même à notre échelle il faut supprimer l'égoïsme et l'intolérance et promouvoir la solidarité. Alors, plutôt que de considérer avec inquiétude un siècle qui s'achève, regardons vers celui qui s'ouvre et remarquons combien il est chargé d'espoirs.

Reinhardsmunster qui a une bonne image au delà des limites de son territoire peut être un exemple vivant où l'on peut encore récolter joie et bonheur. Essayons de préserver cette quiétude, car nous sommes en charge du monde que nous léguons à nos enfants.

Le 8 décembre 1996, Reinhardsmunster a pris congé de son curé, Monsieur l'abbé Jean Klaeylé à qui nous souhaitons une longue et belle retraite.

1996 aura également vu un changement dans l'équipe des employés municipaux. "Albert" a pris sa retraite bien méritée et a été remplacé par Hubert à qui nous souhaitons beaucoup de réussite.

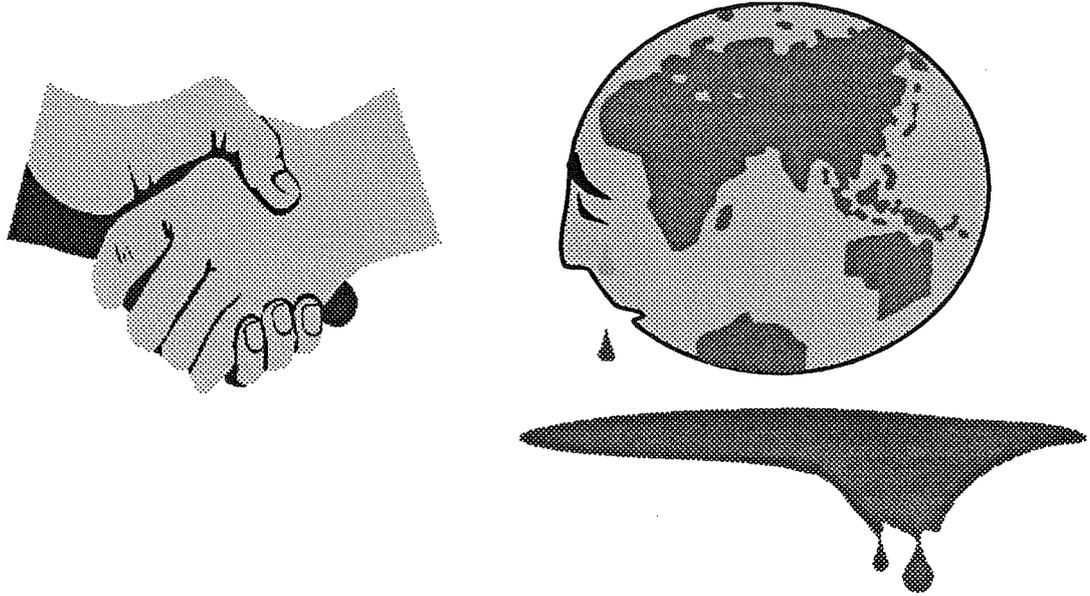
Avec respect et pour que chacun se sente encore mieux à Reinhardsmunster, mon principal souci sera d'être toujours et encore le plus possible à l'écoute de chacun d'entre vous.

C'est dans cette optique que je vous souhaite avec toute mon équipe une

"HEUREUSE ANNEE 1997".



Marcel STENGEL



### La Terre

Terre,  
diamant aux milles facettes,  
éponge qui absorbe toutes nos erreurs.

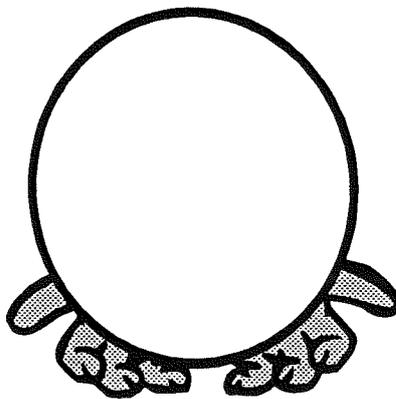
Terre,  
asphyxiée par notre égoïsme.  
Actions de paix en péril, en exil.  
Différences bannies, proscrites.

Corruptions corrompues.

Tortures innocentes.

Regardez autour de vous,  
donnez -vous la main,  
ouvrez votre coeur.

**STENGEL Yvette**





*Halte-Garderie Colin-Coline Reutenbourg.*

La halte-garderie Colin-Coline a ouvert ses portes le 9 Septembre dernier. Le fonctionnement de cette structure n'est pas suffisamment connu de nos concitoyens. Afin d'informer toutes les personnes du canton éventuellement intéressées par les services de la halte-garderie, Mr Joseph CREMMEL, maire d'Otterswiller et le Conseiller Général, Mr Jean-Claude WEIL, maire de Marmoutier organisent des réunions qui paraîtront dans les Dernières Nouvelles d'Alsace.

Pour avoir des renseignements supplémentaires sur cette structure, on peut téléphoner à Mme HUY, responsable de la halte-garderie de Reutenbourg au 03-88-70-83-38

**Marlène HANNS**

# REINHARDSMUNSTER ET LA GRANDE GUERRE

La commune a célébré récemment l'armistice du 11 novembre 1918 en honorant les enfants de la commune tombés au champ d'honneur. Leurs noms sont gravés sur le monument aux morts place de l'église. La première guerre mondiale a causé une véritable hécatombe dans le village avec 16 victimes. En 1913, un an avant le début de la guerre, Reinhardsmunster comptait 471 habitants, soit moins de 100 familles. On voit le tribut important payé par la commune. Imaginons également un instant la détresse des familles de soldats souvent sans nouvelles pendant des mois ou des années, craignant le pire, qui hélas s'est vérifié pour 16 d'entre eux.

Voici les noms gravés sur le monument aux morts:

Jos. BLAES, décédé le 28 août 1918 "au front" à Liebermont (peut-être Libremont dans les Ardennes belges), à l'âge de 23 ans, fils de Aloyse Blaes, bûcheron et de Thérèse Soudier. L'acte de décès a été établi le 20.12.1922, soit 4 ans après!

Victor BLAES, son frère, maçon, décédé le 21 août 1914, à l'âge de 21 ans, à "l'ambulance N° 10 du 15ème corps d'armée" d'après l'acte de l'état civil, sans doute à Vallerysthal où il serait enterré. Il était d'abord incorporé dans la 6ème compagnie du 99ème régiment stationné à Saverne, envoyé au Hartmannsweilerkopf puis à Plaine de Walsch/Vallerysthal. J. et V. Blaes sont les oncles de Alice Brucker et Jeanne Heim. Ils étaient domiciliés en haut de la rue Bentz.

Fl. CHABEL, décédé le 14 avril 1918: nous n'avons pas retrouvé l'acte.

Eugène DISTEL, décédé le 23 janvier 1919 à Reinhardsmunster à l'âge de 29 ans, victime de cette épidémie de grippe qui a ajouté ses victimes à celles de la guerre. Il était célibataire et n'avait pu reprendre une activité professionnelle. Ses parents étaient Aloyse DISTEL et Madeleine DISTEL.

Antoine FROMMWEILER, décédé le 25 septembre 1914 (ou 1915), sur le front de l'est, à l'âge de 23 ans. Son père était Alexander Frommweiler, sa mère née Hertrich. Il était également domicilié en haut de la rue Bentz.

Jos. HELBOURG, décédé le 7 novembre 1918, 4 jours avant l'armistice. Nous n'avons pas retrouvé l'acte. Il était, semble-t-il, domicilié en haut du village.

E. HELBOURG, décédé le 23 octobre 1918, moins de 3 semaines avant l'armistice, à l'âge de 41 ans. Il était né le 23 juillet 1877 à Reinhardsmunster et laissait une veuve, Thérèse née Kilhoffer. Les autorités militaires ont fait parvenir le 20 octobre 1922 (4 ans après!) à la commune, pour transmettre à la veuve, les dernières affaires de son mari. Il habitait la partie haute de la rue Bentz.

Ant. HOFF, décédé le 18 août 1917 à "Visch" (Il ne s'agit sans doute pas de Wisches dans la vallée de la Bruche) à l'âge de 19 ans. Il était bûcheron, son père se prénomrait également Antoine, sa mère était née Storck. Il était domicilié dans la Rue Principale en contre-bas de l'église.

Jos. KELLER, décédé le 30 décembre 1914, à "RAWA" (front de l'est?), à l'âge de 22 ans. Son père se prénomrait Anthon et était bûcheron, sa mère était née Stengel. Mme Erhardt et Robert Rolling descendraient de cette famille.

Jac. KIEFFER, décédé le 7 juillet 1920, 2 ans après la fin de la guerre, à l'âge de 40 ans (il était né le 1er juin 1880). Il a été fait prisonnier et n'est rentré qu'en 1919, un poumon perforé. Il ne s'est plus remis. A son décès, il a laissé une veuve et un fils de 7 ans. Son père se prénomrait Florent, sa mère était née Caroline Kiehl. Il est le grand père de Denise Buchel et Marie Lucienne Carlier.

Fr. LIENHARD, décédé le 7 juin 1918: nous n'avons pas retrouvé l'acte. Son domicile était l'actuelle maison N° 12 à coté de l'école.

Eug. MULLER, décédé le 14 octobre 1918 à l'hôpital militaire de Strasbourg à l'âge de 21 ans. Son père, Antoine, était cultivateur. Il habitait dans la partie supérieure de la Rue Principale, à coté de l'ancienne Coopé.

Ch. MULLER, décédé le 25 janvier 1919: nous n'avons pas retrouvé l'acte. S'agit-il d'un frère d'Eugène ou de François Muller?

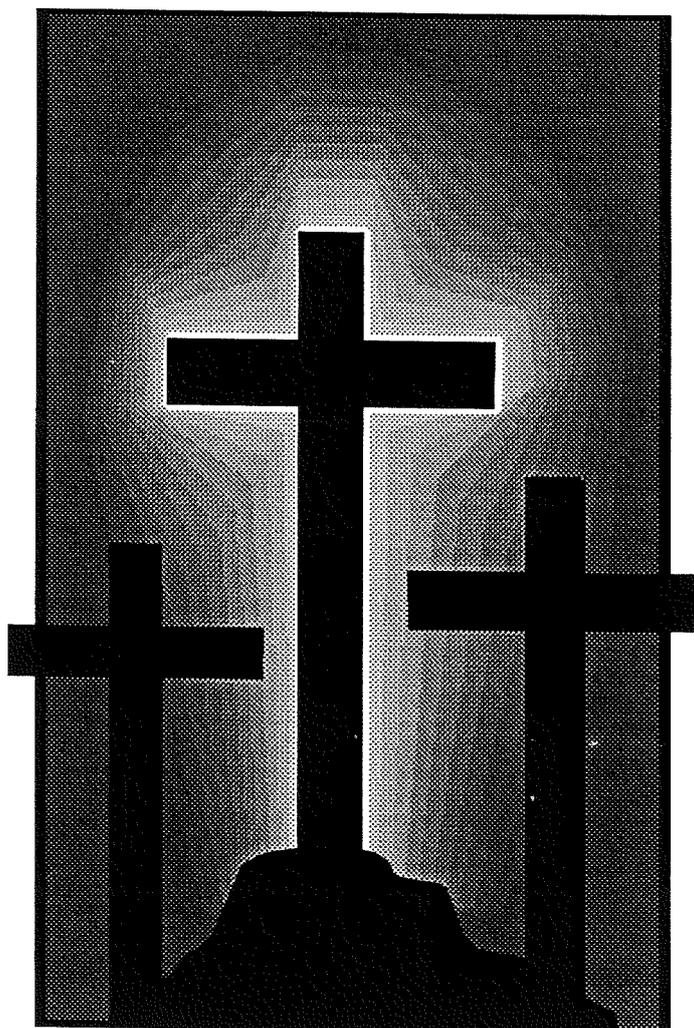
Fr. MULLER, décédé le 16 décembre 1914 "au champ d'honneur devant Plichtow-Pologne" Il était en dernier lieu soldat au 83ème régiment d'Infanterie de l'armée allemande. Il est né le 11 avril 1887, de Louis Muller et Marie Weber, était resté célibataire et exerçait la profession de cultivateur. Il est à remarquer que l'acte de décès a été dressé par le tribunal de Saverne le 20 février 1931, soit 17 ans après le décès.

Fr. SCHEBEN, décédé le 19 août 1915, à l'âge de 33 ans à Falki-?. Sa mère était née Distel.

Vict. SUTRELL, décédé le 27 mars 1918: nous n'avons pas retrouvé l'acte. Il était domicilié en haut de la Rue Principale.

Cette liste est l'image d'une génération décimée. Nous serions très heureux si les lecteurs pouvaient nous contacter pour compléter ou corriger ces informations avant qu'elles ne s'effacent dans l'oubli.

J.D. Brandstetter avec l'aide précieuse de Mmes Brucker, Carlier, M. et Mme Heim, Mmes Saly et Weibel.



## TRAVAUX A L'ECOLE

Depuis plusieurs années déjà le conseil municipal avait en projet la rénovation de la deuxième salle de classe.

Les choses se sont accélérées car par suite d'un problème d'humidité ayant entraîné la formation de champignons dans le plancher et les poutres, la réfection des sanitaires s'imposait également.

Après délibération, dans la réunion du conseil municipal du 13 février 96; il a été décidé de faire appel à un architecte qui sera chargé d'élaborer un projet d'aménagement de la cour et de restauration du bâtiment sanitaire et de la salle de classe.

Après plusieurs avant-projets établis par le cabinet d'architecture Adam-Royer, nous avons retenu celui qui nous semblait le mieux adapté à nos besoins d'un point de vue fonctionnel et financier.

Après obtention du permis de construire et suite à l'attribution des marchés aux différents corps de métiers, les travaux de gros-oeuvre ont débutés fin juillet.

Afin de ne pas empiéter sur les dimensions de la salle, nous avons jugé utile de transférer le bloc sanitaire derrière le bâtiment école. Nous avons bien sûr été contraints de respecter certaines règles de sécurité et de conformité imposées par la législation.

Suite à différents imprévus les travaux se sont prolongés au delà des délais que nous avons fixés, pour ne s'achever que début décembre.

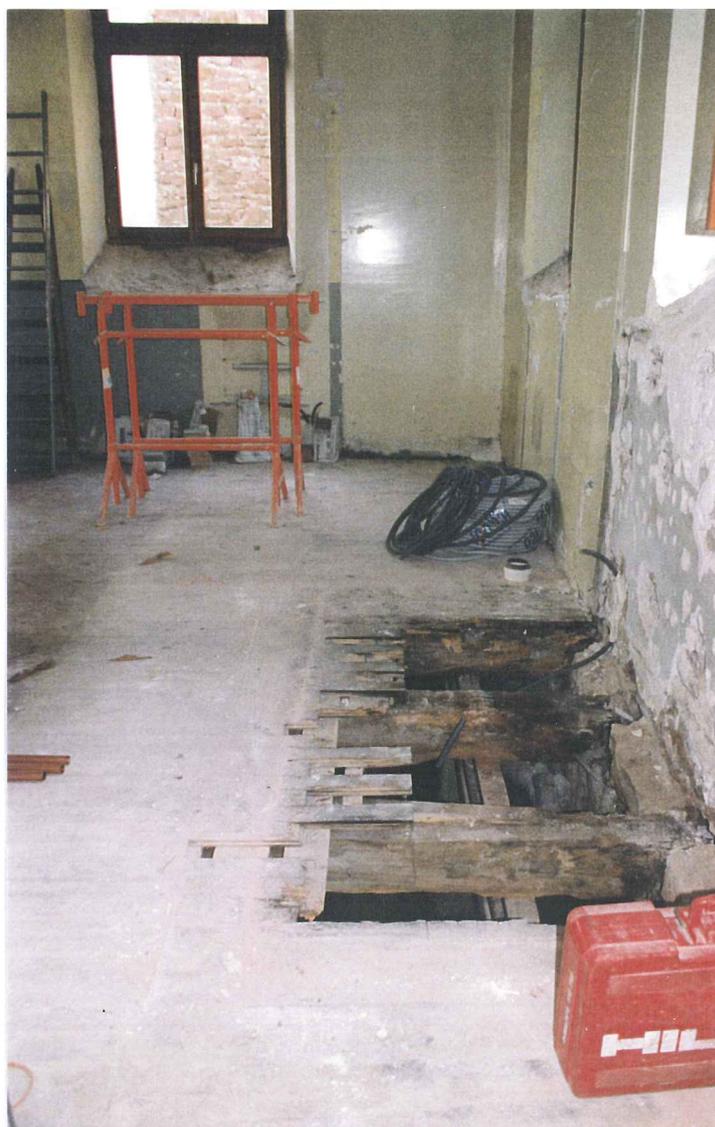
La nouveau bloc sanitaire offre à nos "petites têtes blondes" un meilleur confort et un espace plus agréable pour leur "pause pipi".

Quant à la salle "reloockée" elle sera multifonctions et pourra servir d'annexe pour les activités scolaires, de

salle de réunion pour les associations de la commune, de bureau de vote pour éviter les escaliers aux personnes âgées.

Le coût total de cette réalisation est de 450000 F dont une partie (environ 20%) sera subventionnés par le Conseil Général et la Région Alsace.

**Denis STENGEL**



# NOS CLOCHES

*Extraits de journaux Volksfreund = L'Ami du Peuple - 1896*

*traduit de l'allemand.*

Reinhardsmunster - Nous venons de vivre une fête joyeuse et remarquable. Deux nouvelles cloches, offertes par de généreux donateurs, attendaient leur installation solennelle. D'abord le recteur de Marmoutier, Harter, a célébré la grand-messe, puis, avec l'assistance de nombreux prêtres du voisinage, le chanoine Keller, de Strasbourg, a procédé à la bénédiction.

A la cérémonie assistaient, comme parrain et bienfaiteur de notre paroisse le curé Scherbeck (Ernolsheim) qui est le donateur d'une des cloches et comme marraine Mme Car. Solhard, l'épouse de notre maire Joseph Solhard, à la générosité duquel nous devons l'autre.

---

*Cette information est complétée par la notice que nous extrayons de l'Hebdomadaire de Saverne = Zaberner Wochenblatt*

Reinhardsmunster 14 septembre 1896 - Une fête rare et belle a été célébrée hier dans notre paroisse. A notre clocher, terminé il y a quatre ans, manquaient encore des cloches. Maintenant, le rentier et maire Solhard, ainsi que l'ancien curé Scherbeck ont ajouté deux cloches à celles déjà installées. Elles viennent de la fonderie Caussard de Colmar et pèsent l'une 17 et l'autre 18 Zentner (435 et 742 kg). L'inauguration solennelle a été célébrée par le chanoine Keller de Strasbourg, dans l'église magnifiquement décorée de drapeaux, de fleurs, de couronnes. Le sermon a été dit par l'ancien curé Scherbeck. Les parrains et marraines des cloches sont les curés Scherbeck et Kleinklaus, mesdames Solhard et Kimmenauer. Beaucoup d'étrangers assistaient aux festivités. Vers le soir, les cloches ont été hissées à leur place accompagnées de coups de fusils et de pétards, puis leur harmonieuse sonnerie a résonné sur les vallées et les montagnes.

---

*Une autre bénédiction de cloches, en 1922 - Extrait du Zaberner Wochenblatt*

Reinhardsmunster 11 septembre 1922 - Comme dans beaucoup de villages, notre église a été dépouillée, pendant la guerre, de ses trois plus belles cloches. L'infatigable curé Vögrlé (?) et les membres de la fabrique d'église ont enfin réussi, grâce à la générosité des paroissiens, à recevoir livraison de trois nouvelles cloches. Elles s'ajoutent à celle restée dans la tour et une autre dans la chapelle du cimetière. Les nouvelles cloches viennent de la fonderie de Rosnières-sous-Mauzon. La somme, servant aussi pour l'ancien matériel de sonnerie, atteint 12 000 fr. Un fonds supplémentaire pour la réalisation d'une quatrième cloche est déjà rassemblé et la commande est faite. Les nouvelles pèsent 9, 6 et 4 Zentner (1 Zentner = 50 kg) et ont été accueillies ce matin à la gare de Marmoutier, puis transportées solennellement ici, accompagnées de cyclistes, de cavaliers et de voitures magnifiquement décorés. Tous les habitants du village se préparent maintenant à la bénédiction solennelle qui est fixée à la fête de St Léger, notre patron (3 octobre)

---

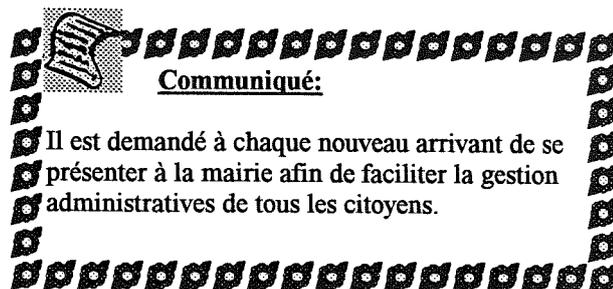
Reinhardsmunster 12 octobre 1922 - Depuis des jours, jeunes et vieux ont travaillé fébrilement pour nettoyer notre belle petite église en vue de la bénédiction des cloches. Les trois nouvelles cloches devaient être bénites lors de la fête patronale. Elles avaient été commandées seulement fin mars 1922 à l'entreprise Georges Farnier à Robécourt (Vosges). Il y a quelques semaines, elles avaient été cherchées en cortège solennel à Marmoutier. Et quand elles se sont trouvées dans l'église en habit de fête, le prédicateur désigné, M. le Curé Bierling, d'Orschwiller, sut éveiller l'enthousiasme de ses auditeurs envers les grandes saintetés auxquelles elles sont dédiées: Léger, Joseph et Immaculée Conception. Après la grand-messe chantée par le curé doyen Biehler, l'ancien, le recteur Burger, accompagné de beaucoup de membres du clergé, entreprit la bénédiction. Sous la direction de nos deux instituteurs-organistes, notre chorale paroissiale, qui avait interprété la grand-messe "Asperges" de Binnert, chanta pour finir, le chant de la bénédiction des cloches. Puis les parrains et marraines ont parcouru le village en répandant une pluie de bonbons pour petits et grands.



## INFORMATIONS MUNICIPALES



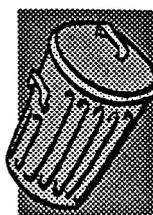
Ecole de Reinhardsmunster	88-70-81-83
Ecole de Dimbsthal	88-71-46-51
Ecole de Birkenwald	néant
Mairie	88-70-61-30 Permanence Mardi et Vendredi de 18h à 20h
Le maire STENGEL Marcel	88-71-44-51
Mairie de Saverne pour les urgences	88-71-52-71
Salle des Fêtes	88-70-69-95
Pompiers	18
Gendarmerie de Marmoutier	88-70-60-04
SMUR	15
Distrinavette	88-91-01-58 ou 07-81-25- 78(radiotéléphone)



### Communiqué:

Il est demandé à chaque nouveau arrivant de se présenter à la mairie afin de faciliter la gestion administratives de tous les citoyens.

### Ramassages des ordures ménagères:



A compter du 6 Janvier 1997 le ramassage des ordures ménagères se fera le mardi au lieu du mercredi

Le coût global du ramassage des ordures étant proportionnel au poids de votre poubelle, il est rappelé la nécessité d'utiliser les containers de verre situés à la salle des fêtes et dans la rue du cimetière

## MANIFESTATIONS - LOCATION SALLE DES FETES

1er Février	Diner dansant organisé par les Donneurs de sang
18 Mars	Collecte de sang
6 Avril	Marche populaire organisée par l' Amicale des Sapeurs Pompiers (toute personne désirant participer à l'organisation est la bienvenue)
19 Avril	Fête de famille
26 Août	Collecte de sang
28 Octobre	Collecte de sang

## DEFINITION DES DECHETS ENCOMBRANTS MENAGERS

### OBJETS NON-METALLIQUES

- vieux mobiliers en bois ou plastique
- canapés et sommiers sans ressorts ou avec moins de 50% de fer
- matelas
- télévisions
- radios
- lattes en bois ou planches (longueur maximum 2 mètres)
- tuyaux au matière PVC (longueur maximum 2 mètres)
- grillage (même en fer)

### OBJETS METALLIQUES

- appareils électroménagers hors d'usage (réfrigérateurs, cuisinières, poêles à mazout vides, congélateurs, citernes à mazout vides,...). Le poids maximum ne doit pas dépasser 70 kg et la longueur 2 mètres.
- sommiers avec ressorts
- bicyclettes
- lessiveuses
- récipients vides en fer.

## SONT EXCLUS :

- BOUTEILLES A GAZ
- EXTINCTEURS
- véhicules automobiles et moteurs (même châssis)
- déchets hospitaliers (seringues, etc...)
- déchets toxiques
- pneus
- gravois
- bétons
- tous les liquides (peintures, hydrocarbures, solvants, etc...)
- animaux de grosse taille
- déchets d'ordures ménagères
- déchets provenant des industries, commerces et artisans
- batteries et produits corrosifs
- portes de garage
- matériel agricole.

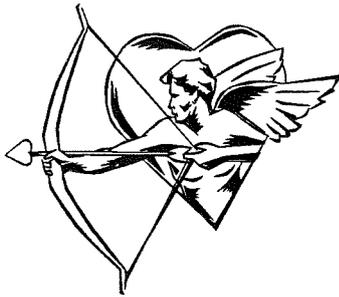
*Attention ! Tous les objets ou récipients qui se trouveront sur les trottoirs le jour de la collecte seront enlevés.*

Les quantités ne doivent pas dépasser 1 m<sup>3</sup> par foyer. Les déchets au-dessus de ce volume ne seront pas enlevés.

## ETAT CIVIL



MULLER Gwenaëlle le 4 Janvier  
MALLET Guilhem le 4 Février  
STOECKEL Loïc le 6 Mars  
LEY Armand le 18 Avril  
SCHMITT Martine le 14 Mai  
WILT Justine le 2 Juin  
SCHMITT Angélique le 7 Août  
COUTARD Jean-Vincent le 12 Novembre  
IHLI Christopher le 9 Décembre



\* STOCKY Gérard Joseph  
et REINHART Sylvie Jacqueline le 11 Mai  
\* ERNWEIN Jean-Luc Alfred Paul  
et HUNTZINGER Sylvia Cathy Mathilde le 29  
Juin  
\* SALY Alain Jean Camille  
et SCHMITT Patricia le 7 Septembre

### Souvenons-nous de ...

SCHMITT Jacqueline  
BLAES Albert  
STEVAUX Jeanne  
DUPLESSIS André  
KIEFFER Eugénie  
HELTERLE Antoine  
KILHOFFER Eugène



## FORMALITES ADMINISTRATIVES

QUELS PAPIERS ?	COMBIEN DE TEMPS ?	A QUI SERVENT-ILS ?
<b>VOTRE ETAT CIVIL</b> Le livret de famille	Indéfiniment	Remis aux époux le jour du mariage Permet dans n'importe quelle mairie la délivrance immédiate de fiches d'état civil.
<b>VOS ETUDES</b> Les diplômes	Indéfiniment	Attestent de vos qualifications professionnelles de votre niveau d'études. Ne donner jamais l'original
<b>VOTRE TRAVAIL</b> Bulletin de paye Certificats de travail	Indéfiniment Indéfiniment	Permet de calculer vos droits à la retraite et de calculer votre pension Permet d'attester de votre qualification professionnelle et des fonctions que vous avez occupées
<b>VOTRE SANTE</b> Dossier médicaux importants Arrêt de travail Certificat de grossesse	Indéfiniment 30 ans	Permettent de connaître l'état de vos maladie infectieuses ou chroniques, les opération chirurgicales subies La Sécurité Sociale dispose de ce délai pour réclamer les sommes injustement versées
<b>VOTRE LOGEMENT</b> Bails, quittance de loyer Etat des lieux Factures EDF-GDF Factures d'eau Factures de téléphone Devis et factures de travaux	5 ans Le temps de la location 5 ans 2 ans 1 an Jusqu'au paiement	Le propriétaire dispose de ce délai pour réclamer des sommes dues (charges locatives, erreur de loyer...) Nécessaire pour le remboursement de la caution Permet de contester les factures anormalement élevées par rapport à votre consommation habituelle Garantissent le prix à payer- Le professionnel doit respecter le devis qu'il a établi
<b>VOTRE COMPTE BANCAIRE</b> Talons et relevés Bordereaux de versement Chèque bancaire Chèque postal	30 ans Jusqu'à inscription sur le relevé moins de 3 ans moins de 1 an	Serviront de preuve en cas de litige lors d'un paiement. Les banques ne gardent les relevés que 10 ans Seule preuve des opérations bancaires effectuées jusqu'au relevé Impossible à encaisser passé ce délai
<b>VOS IMPOTS ET TAXES</b> Redevance télévision Déclaration de revenus et justificatifs	3 ans 4 ans	Décret du 17 mars 1968 Article 1966 du Code des impôts. Les contrôles peuvent s'effectuer sur cette période soit en cas d'erreur ou de fraude
<b>VOS ASSURANCES</b> Bons de garanties Contrats d'assurance Quittances de primes Avis de remboursement d'un sinistre	Durant le temps inscrit Jusqu'à sa résiliation 2 ans 30 ans	Bon daté remis par le distributeur qui vous permet de faire de faire jouer cette garantie Permet de connaître avec précision les risques pour lesquels vous êtes couvert et vos obligations -Article L114-1 du code des assurances Temps que vous avez pour engager une action contre le responsable de ce sinistre ou son auteur